

# La lettre de Patrick **IMBERT**



Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne,  
Vice-Président du Conseil départemental de L'Essonne  
délégué à l'aménagement et développement économiques, à l'emploi, aux nouvelles technologies,  
à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

Edito

L'année 2016 a été particulièrement dense et active.

Le Département, comme toutes les collectivités, a dû prendre à bras le corps les bouleversements de l'organisation territoriale de notre Pays.

Plutôt que de subir les événements, nous avons décidé d'en faire une opportunité pour repositionner nos politiques publiques et tisser de nouveaux liens avec nos partenaires.

C'est ce que nous avons fait à travers le Livre Blanc pour l'économie essonnoise.

C'est dans le même esprit que nous avons ouvert des négociations fructueuses avec la Région et l'État pour revoir la place de l'Essonne dans le Contrat de Plan Etat Région (*lire ci-contre*).

Enfin nous avons dû assumer notre premier budget ! Tâche complexe dans un contexte contraint. Nous avons pris les bonnes décisions, malgré leur impopularité compréhensible. Un courage et une efficacité salués récemment par l'agence de notation Standard & Poor's. Le A+ qui nous a été attribué est celui de tous les Essonnais.

L'année 2017 s'annonce tout aussi intense ! Nous y sommes prêts !

Je souhaite à chaque Essonnoise et à chaque Essonnien une excellente année 2017. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, prospérité et passion !

En pointe

## CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION (CPER) : LE DÉPARTEMENT NÉGOCIE UNE ENVELOPPE SUPPLÉMENTAIRE DE 77 M€ POUR L'ESSONNE



En matière de transports, aucun investissement lourd n'a été réalisé en Essonne depuis le RER D en 1994, hormis la partie essonnoise du T7 à Athis-Mons mis en service fin 2013 (800 m entre Orly et Athis-Mons).

Alors même que la petite couronne représente la moitié des habitants d'Ile-de-France, elle a capté à elle seule 74 % des crédits CPER sur la période 2007-2015.

Un déséquilibre encore renforcé par le chantier du Grand Paris Express puisque la petite couronne concentre à elle seule plus de 80 % des financements et 57 gares en petite couronne sur les 71 gares du futur réseau !

**Pour l'Essonne, l'objectif prioritaire était donc d'obtenir un rééquilibrage en faveur des projets essonnais. Nous avons donc mené une négociation avec l'État et la Région qui a permis d'obtenir une contribution de 77 M€ supplémentaires pour les projets essonnais.**

Je m'en réjouis car le CPER 2015-2020 adopté par la précédente majorité régionale avait unilatéralement mis à la charge du Département 70 M€ supplémentaires par rapport aux engagements de l'Essonne sur ces grands projets.

La version initiale du CPER doublait voire triplait ainsi les participations demandées au Département sur des projets

essentiels pour le territoire tels que le Ring des Ulis, le T7 ou le Tram-Train Massy-Evry (TTME).

Peu crédibles financièrement, ces nouvelles clés rendaient impossible le financement d'une partie des projets et dégradaient fortement leurs perspectives de réalisation.

Un accord tripartite a donc été trouvé et doit s'inscrire dans une revoyure du CPER. **C'est une excellente nouvelle pour l'Essonne car la mise en chantier des projets précités devient désormais financièrement envisageable.**

Autre bonne nouvelle : il a été convenu une participation hors CPER de 9 M€ supplémentaires de l'État dans le cadre du fonds exceptionnel d'un milliard d'euros pour soutenir l'investissement local sur les opérations RD36 – Christ de Saclay – Echangeur de Corbeville, et une participation de la Région à hauteur d'au moins 16 M€ dans le cadre du "plan anti-bouchon" et pour changer la route pour le financement d'une future liaison nord Essonne, opération qui n'avait initialement pas été retenue.

**Autant de projets structurants pour l'Essonne, facteurs positifs d'attractivité pour les entreprises et donc favorables au développement économique et à l'emploi.**

100%  
à vos côtés**“L’Enseignement Supérieur et la Recherche : un levier essentiel en Essonne”****► En chiffres...****► Pérennisation à Evry du Centre national de géotypage et du Centre national de séquençage :**

Coût prévisionnel : 20,946 M€

**Aide prévisionnelle CD 91 : 6,58 M€****► Construction Sciences du climat et de l’environnement :**

Coût prévisionnel : 33,6 M€

**Aide prévisionnelle CD 91 : 6,5 M€****► Réalisation “Apollon Performances”**

Coût prévisionnel : 23 M€

**Aide prévisionnelle CD 91 : 4,6 M€****► Centre d’innovation ENSIIE**

Coût prévisionnel : 5 M€

**Aide prévisionnelle CD 91 : 3 M€****► Centre Institut Graduate School**

Coût prévisionnel : 7 M€

**Aide prévisionnelle CD 91 : 4 M€****► Programmes Université d’Evry-Val-d’Essonne**

Coûts prévisionnels : 33 M€

**Aide prévisionnelle CD 91 : 10 M€****► Programmes Université Paris Sud**

Coûts prévisionnels : 44,5 M€

**Aide prévisionnelle CD 91 : 11,3 M€****L’Essonne investit pour l’avenir***L'école Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise*

La loi NOTRe a bouleversé bien des choses dans la répartition des missions entre la Région et le Département. Le soutien à l’Enseignement Supérieur et à la Recherche n’échappe par à cette nouvelle donne administrative.

La recherche et l’innovation sont essentielles en Essonne. Elles sont un marqueur fort de notre Département. Nous ne pouvons pas nous désintéresser de ces questions.

Ainsi, le Conseil Départemental de l’Essonne a donc été amené à repenser son intervention en la matière d’une part en la recentrant sur des axes structurants pour le développement et l’attractivité du territoire, et d’autre part en intégrant en termes de financements au Contrat de Plan Etat Région 2015-2020.

Le Conseil départemental de l’Essonne va ainsi mobiliser une enveloppe financière d’un montant de 60 M€ maximum pour la mise en œuvre d’opérations qui concernent la construction ou la rénovation de bâtiments ou encore la réalisation de grands équipements de recherche :

- La pérennisation à Evry du Centre national de géotypage et du Centre national de séquençage ;
- La construction d’une infrastructure pour les sciences du climat et de l’environnement (ICE) ;
- La réalisation du grand équipement de recherche “Apollon Performances” ;
- La réalisation d’un Centre de ressources et d’innovation au profit de l’École nationale supérieure d’informatique pour l’industrie et l’entreprise (ENSIIE) ;
- La réhabilitation du Centre entrepreneurial de l’Institut d’optique graduate school ;
- La réhabilitation de l’IUT « Les Passages » de l’université d’Evry-Val-d’Essonne ;
- La construction d’un learning center et d’une Maison des sciences de l’Homme et de la société au profit de l’université d’Evry-Val-d’Essonne ;
- La refondation des laboratoires de physique des 2 infinis et origines de l’université Paris-Sud (projet intitulé P210)
- La rénovation du campus de la vallée d’Orsay/Bures-sur-Yvette (projet intitulé Renoval0) ;
- La restructuration de la recherche et de la formation en sciences de la Terre de l’université Paris-Sud (projet intitulé GEODES).

**Promouvoir et diffuser la culture scientifique et technique**

Notre département a la particularité d’avoir de nombreuses structures actives sur le champ de la culture scientifique et technique et notamment des associations spécialisées en médiation ainsi qu’un réseau Sciences Essonne regroupant une grande partie des acteurs locaux.

70 000 personnes sont touchées par an, pour plus de la moitié lors de la Fête de la Science au travers d’actions portées par des associations, des communes ou intercommunalités ou des organismes d’enseignement ou de recherche et d’autre part, par le biais d’actions plus pérennes mises en place notamment par les associations professionnelles.

Promouvoir la culture scientifique, notamment auprès de jeunes, c’est aussi préparer l’avenir. Notre pays, notre département, ont besoin de scientifiques.

Nous allons donc poursuivre cette démarche en ciblant particulièrement des publics prioritaires : les jeunes, notamment les collégiens, les publics issus des zones rurales et des quartiers défavorisés. Nous mènerons ce travail en concertation avec les Intercommunalités et les acteurs du territoire pour mieux coordonner nos actions et développer ensemble des synergies.



# L'aménagement économique en perspective

## Tiers lieux : une nouvelle approche de l'immobilier d'entreprise



**Créer des lieux de travail innovants en Essonne pour mieux vivre en travaillant près de chez soi : telle est l'ambition du Conseil départemental de l'Essonne qui souhaite créer des lieux disposant de toutes les connexions les plus modernes, accueillant des travailleurs salariés ou indépendants et ayant besoin d'un espace de travail pour quelques heures ou quelques jours.**

Le département est ainsi allé à la rencontre de la Seine-et-Marne, modèle de réussite et d'expertise en matière de développement des télécentres performants. Une convention a ainsi été signée mardi 18 octobre dernier entre Initiatives Télécentres 77, Seine-et-Marne Développement et Essonne Développement.

L'objectif de l'Essonne est donc de modéliser la réussite de la Seine-et-Marne et d'offrir aux Essonnais d'autres façons de travailler, notamment pour éviter les temps de transport souvent énormes, en rapprochant l'emploi de leur domicile.

Le Département vise ainsi à tisser un maillage de télécentres dans les zones urbaines comme rurales. Le plateau de Saclay, Montgeron, Igny, ou encore les pôles gare d'Etampes ou de Maisse pourraient devenir des zones pilotes mais d'autres sites pourraient être concernés en fonction des opportunités ou des candidatures potentielles.

### Une nouvelle génération de centre d'affaires pour une nouvelle manière de créer et travailler :

A côté du travail à domicile, de nouvelles formes de travail à distance apparaissent, en télécentres ou en espaces de coworking, et permettent de :

- Renvoyer une image économique dynamique du territoire en impulsant une offre innovante ;
- Créer une offre multi-cible : jeunes et petites entreprises, télétravailleurs, entrepreneurs individuels, équipes projet ;
- Permettre un usage flexible d'espaces pour travailler ;
- Créer un lieu d'animation économique favorisant les échanges entre utilisateurs ;
- Faciliter la mobilité et le télétravail.

Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail collaboratifs, permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise. Ils permettent aussi aux professionnels de type indépendant, auto-entrepreneurs, TPE de se retrouver dans des espaces de travail bien aménagés et équipés (salle de réunion, visio-conférence) et de bénéficier d'animations et d'échanges ainsi que des synergies liées au travail collaboratif.

## ► Repères...

**Les tiers-lieux peuvent proposer différents types d'espace :**

- Des espaces de travail confidentiels ou partagés ;
- Des salles de réunion de différentes tailles ;
- Des salles de conférence ou visio conférence ;
- Des espaces lounge/détente ;
- Un espace cafétéria ou restauration.

**Selon une étude réalisée en 2013 par la Caisse des Dépôts et l'ENS Cachan, les bénéficiaires du travail au sein de télécentres seraient :**

### ► Pour les télétravailleurs :

- **80 minutes** en moyenne de gain sur les temps de transport **par journée télétravaillée** en Île-de-France, dont 35 réinvesties dans la vie professionnelle et 45 dans la vie personnelle,
- 124 € d'augmentation du pouvoir d'achat mensuel (*économies sur le carburant, l'entretien de la voiture, les repas, les services à la personne...*),
- Une réduction du stress pour 73% des télétravailleurs,
- Une amélioration générale de leur santé pour 60% des télétravailleurs.

### ► Pour les employeurs :

- Une baisse de l'absentéisme de l'ordre de 5,5 jours par an et par télétravailleur
- Une augmentation de la production de 13 %
  - 6% par l'augmentation du temps de travail (*réinvesti sur le temps de transport et diminution de l'absentéisme*)
  - 7% par une augmentation de la productivité du télétravailleur.

## En action Le Syndicat Mixte Ouvert "Essonne Numérique" au travail



**A**vec l'installation du syndicat mixte "Essonne Numérique", le 2 novembre 2016 est devenue une date structurante pour l'aménagement numérique de l'Essonne.

Cette première réunion du conseil syndical a permis de réaffirmer la synergie développée par les collectivités territoriales membres et le Département pour la construction d'un réseau à Très Haut Débit.

François Durovray, Président du Conseil départemental, a été élu Président du Syndicat "Essonne Numérique". J'en ai été élu 1<sup>er</sup> Vice-président dans le cadre de ma délégation au Conseil départemental.

Deux Vice-présidents issus des intercommunalités de l'Essonne du Sud ont également été élus : Guy Desmurs, Maire de Méréville, représentant la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne et Patrick Pages, Maire de Prunay-sur-Essonne, représentant la Communauté de Communes des Deux Vallées.

Rappelons que les collectivités locales ont été les premières à lancer des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) et que sans leur intervention déterminée, les entreprises et habitants de l'Essonne du Sud ne pourraient pas avoir accès au Très Haut Débit à l'horizon 2020.



# La ruralité : une force qui devient une politique départementale

## Perspectives et pragmatisme

La définition d'une politique de la ruralité vise donc à formaliser un cadre d'actions qui permettent de répondre aux enjeux territoriaux reconnus : enjeux environnementaux, enjeux en termes de réponses aux besoins de développement économique et d'emploi, enjeux de prise en compte des besoins des habitants et de leur qualité de vie.

Afin de pouvoir répondre aux enjeux qui sont posés sur les territoires ruraux essonniers, il importait d'organiser l'intervention du Département en :

- Intégrant, un filtre « rural » à chacune des politiques sectorielles départementales. Ainsi, peu à peu, c'est l'ensemble des politiques sectorielles du Département qui pourra intégrer des mesures et actions adaptées répondant aux spécificités des territoires ruraux.
- Mettant en œuvre, dès à présent, un plan d'actions spécifiquement dédié à la politique de la Ruralité. Ce plan fera l'objet d'un bilan de réalisation annuel permettant d'évaluer la politique engagée. Au regard de ce bilan et de l'actualité départementale en matière de politique sectorielle, de nouvelles actions pourront intervenir, et qui feront l'objet de nouvelles fiches actions.

Je me réjouis de l'adoption de ce plan d'actions pour plusieurs raisons.

D'une part parce que plusieurs d'entre elles figuraient dans les propositions que j'avais faites dans le cadre de la campagne électorale de 2015.

Aussi parce qu'elles s'inspirent pour nombre d'entre elles d'expérimentations déjà menées avec succès dans plusieurs communautés de communes. Je pense par exemple au Transport à la Demande, au soutien au commerce de proximité ou à la lutte contre la désertification médicale, problématiques que se sont déjà appropriées certaines intercommunalités, notamment le Val d'Essonne.

Surtout parce que la démarche engagée par notre Majorité permettra de construire un équilibre structurant entre le nord et le sud de l'Essonne que je n'ai eu de cesse de réclamer depuis plus de dix ans.

Le nord urbain systématiquement privilégié et le sud perpétuellement négligé et abandonné, c'est terminé ! L'Essonne est désormais une et indivisible et fait l'objet d'une attention équitable de la Majorité en place.

Guy CROSNIER avec qui je travaille en étroite collaboration est très proche du terrain, il a donc eu toute la pertinence de cibler les thématiques qui sont au cœur des préoccupations des habitants, qui pourront permettre de dégager des synergies efficaces avec les intercommunalités et de construire une Essonne unifiée riche de ses diversités.



## Une politique départementale déclinée en 22 fiches actions

### Accompagner les habitants tout au long de leur vie

1. Lutter contre la désertification médicale en aidant financièrement les professionnels de santé à s'installer dans les zones rurales
2. Lutter contre la désertification médicale en soutenant la création de maison de santé par les communes et intercommunalités
3. Préfiguration d'une offre itinérante santé/social
4. Soutenir le développement en milieu rural des Etablissements d'accueil du jeune enfant, et notamment des structures alternatives d'accueil pour la petite enfance (micro-crèches et crèches parentales)
5. Prendre en compte la spécificité rurale dans l'organisation et l'amélioration du maintien à domicile des personnes âgées

### Améliorer le cadre de vie des habitants

6. Soutenir les actions innovantes en matière de mobilité (auto partage, autoparc organisé, transports à la demande...)
7. Soutenir le projet de plate-forme multiservices de mobilité
8. Contribuer à améliorer l'accessibilité des pôles gares en milieu rural, notamment en y améliorant l'offre de rabattement en bus
9. Développer les aires de covoiturage en milieu rural
10. Mettre en œuvre un volet rural au sein de la politique départementale du logement et de l'habitat
11. Soutenir les communes dans la réalisation d'opérations de petite taille portant sur la création de logements à loyers abordables en milieu rural

12. Expertiser la possibilité de renforcer l'aide du Département en matière d'espaces naturels sensibles auprès des communes rurales

13. Expertiser la possibilité de renforcer l'aide aux collectivités rurales dans le cadre de la nouvelle politique départementale de l'Eau

### Encourager un développement local dynamique

14. Favoriser le maintien et la sauvegarde du commerce de proximité
15. Poursuivre aux côtés de la Région le dispositif (type Pacte) en faveur du développement économique, de l'emploi et de la formation des territoires de l'Essonne du Sud
16. Soutenir la réalisation d'étude de faisabilité préalable au développement de tiers-lieux en milieu rural
17. S'engager aux côtés de l'État dans les contrats de ruralité
18. S'engager aux côtés de la Région Ile-de-France dans les nouveaux contrats ruraux

19. Favoriser l'aménagement numérique des territoires ruraux essonniers

### Favoriser le développement de la culture et des loisirs

20. Soutenir les collectivités rurales dans leurs investissements culturels
21. Déployer des outils numériques de type Fablab itinérant pour le Sud Essonne
22. Garantir aux habitants des territoires ruraux l'accès à des bibliothèques fonctionnelles et performantes et accompagner la modernisation du réseau des bibliothèques.

# Investissements et innovation du Nord au Sud de l'Essonne



## DAREGAL : coup de cœur, coups de chapeau...

**Un double coup de chapeau à DAREGAL. Cette entreprise, leader mondial des herbes aromatiques surgelées, fait rayonner l'Essonne du Sud à l'international. Charles DARBONNE, PDG de la société familiale, continue d'innover et d'investir en Essonne.**

Et bien lui en a pris puisqu'en octobre dernier, dans le cadre du Salon International de l'Alimentaire (SIAL), DAREGAL s'est vu décerner un grand prix de l'innovation. Un grand bravo donc à Charles DARBONNE et ses équipes, mais aussi à Armand, André, Marc, et Luc DARBONNE qui depuis 130 ans ont semé et cultivé cette *success story* essonnienne.

Et l'aventure n'est pas prête de s'arrêter, puisque le 6 octobre 2016, DAREGAL inaugurait sur son site historique deux nouvelles lignes de production :

- 1 600 m<sup>2</sup>
- 5 millions d'euros investis
- 300 recettes différentes peuvent y être produites
- 3 000 tonnes de capacité de production

**Dans son allocution, Charles DARBONNE a déclaré :**

*" Nous investissons à Milly la Forêt pour être au plus près de notre centre de recherches et pour rester au cœur de l'histoire de DAREGAL. Nous investissons à Milly-la-Forêt car nous sommes fiers de nos racines. C'est ici que nous nous sommes transformés d'agriculteur spécialisé à leader mondial des herbes aromatiques surgelées... Créer et faire partager les émotions inoubliables que procure le goût vrai de la nature voilà la haute ambition que je souhaite transmettre intacte à la 6<sup>ème</sup> génération."*

Tout est dit !...

De gauche à droite en train de couper le ruban : Franck MARLIN, Charles DARBONNE, Patrick IMBERT, Patrick SAINSAARD



## ► DAREGAL en chiffres...

- 125 M€ de chiffre d'affaires
- 4 sites de production
- 83 agriculteurs partenaires
- 1 500 hectares cultivés
- 75 000 tonnes d'herbes fraîches récoltées
- 440 collaborateurs
- 46 variétés d'herbes aromatiques

## Zoom sur ASTRE



**ASTRE est le dispositif départemental Action de Soutien à la Technologie et à la Recherche en Essonne**

Le programme départemental ASTRE vise à soutenir chaque année des projets de recherche innovants et de diffusion technologique vers des entreprises essonniennes s'inscrivant préférentiellement dans les axes prioritaires de croissance pour le département de l'Essonne. Le dispositif ASTRE apporte ainsi, en complément d'autres financements, un soutien aux investissements nécessaires à la réussite de projets de recherche.

**ASTRE s'attache à :**

- Favoriser les interactions et les partenariats entre la recherche publique et les entreprises locales ;
- Créer ou maintenir des emplois grâce à l'innovation et aux transferts technologiques vers des entreprises essonniennes existantes ou en cours de création ;
- Renforcer la compétitivité internationale de la recherche et des entreprises essonniennes.

**8 projets et programmes de recherche seront financés par le Conseil départemental de l'Essonne à travers un total de subventions s'élevant à 1 004 870 € :**

### ► Institut d'Optique Graduate School :

- "Dispositif portable de tomographie optique multimodale pour le diagnostic des cancers cutanés"
- "SOPHIE : Source laser haute cadence pour la Physique à Haute Intensité"

### ► Université Paris-Sud : " Spectroscopie optique dans le moyen infrarouge à base de nanostructures photoniques silicium "

### ► Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives :

- " TMRflow : capteurs magnétiques à base de jonctions tunnel magnétiques "
- " Acquisition d'un spectromètre de masse à source quadropolaire pour l'étude des impacts environnementaux liés aux activités humaines actuelles et passées "
- " EXUCO : Exploration des Usages des CObots "
- " NanoLight : une plate-forme laser infrarouge femtoseconde et rayonnement harmonique nanométrique "

### ► Ecole Polytechnique : "NANOSHAPER : augmentation des performances des machines servant à nano-usiner le silicium à l'aide d'une solution pilote de contrôle de la forme temporelle de la tension d'alimentation électrique "

► Dans l'action...



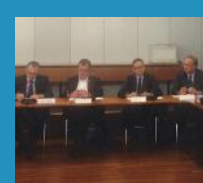
**25 sept. 2016**  
A Mennecey, Cérémonie d'hommage aux Harkis



**2 octobre 2016**  
Lancement de la Fête de la Science en Essonne, à l'Université Paris-Sud Orsay



**7 octobre 2016**  
Remise des diplômes à la Faculté des Métiers de l'Essonne



**10 octobre 2016**  
En Préfecture pour le lancement du Cluster Drones avec F. DUROVRAY et J.P. LECOMTE, Maire de Leudeville



**15 octobre 2016**  
Vert-le-Grand, Salon des Artisans Créateurs. Récompenses aux Meilleurs Apprentis



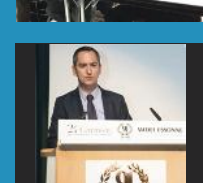
**16 octobre 2016**  
Octobre Rose à Mennecey. Les élus courent aussi pour la lutte contre le cancer du sein



**20 nov. 2016**  
La Science se raconte au Salon du Livre de Milly-la-Forêt



**30 nov. 2016**  
Présentation aux Maires du Sud Essonne des Contrats ruraux régionaux



**8 déc. 2016**  
Cérémonie des 91 d'Or organisée par le MEDEF. Les entreprises de l'Essonne ont du talent !

## Une deuxième Maison de Services au Public en Essonne

**C'est désormais officiel et c'est à Ballancourt-sur-Essonne !**



*C'est une première sur le canton, mais ce ne sera sans doute pas une dernière ! La désertification des services publics dans les territoires ruraux est telle, que les Maisons de services au public deviennent indispensables pour garantir aux habitants un accès facilité à certains services indispensables. Lors de la construction de son siège, la Communauté de Communes du Val d'Essonne avait prévu cette nécessité.*

Dès septembre 2015, la CCVE offrait à ses habitants un premier accès gratuit et confidentiel à des services publics, que ceux-ci soient assurés par l'Etat, les collectivités, des associations et autres partenaires institutionnels ou encore des entreprises privées de services. Cet accueil est organisé au sein de son siège administratif dans des espaces réservés à cet effet dès sa construction.

pour obtenir la reconnaissance "Maison de services au public". C'est chose fait et depuis début novembre la CCVE arbore fièrement ce nouveau logo sur son fronton.

Après avoir recruté une conseillère qualifiée pour coordonner l'ensemble des intervenants extérieurs qui viennent tenir les permanences et effectuer un premier accueil et une orientation des habitants, la CCVE a effectué les démarches

Des permanences variées sont organisées : Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France, Caisse d'Allocations Familiales, Maison Départementale des Solidarités, Création d'entreprise Essonne Développement, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles, Ecrivain public, Conseillère en insertion et action sociale, Âge91...

## Le chiffre commenté : 129 500 €...



Les Communes du Sud Essonne jouent pleinement la carte des Contrats Ruraux mis en œuvre par le Conseil Départemental.

A Baulne, les projets de la commune sont assez proches.

Deux communes illustrent bien ce partenariat avec le Département : Baulne et Moigny-sur-Ecole qui vont chacune bénéficier d'une aide financière à hauteur de 129 500 €.

Ainsi, l'aide départementale soutiendra la construction d'une école élémentaire.

Un même montant et un public visé identique : les enfants ! A Moigny-sur-Ecole, l'aide départementale va contribuer à financer la construction d'une salle de motricité, d'un accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire.

Là aussi, un accueil périscolaire va être réalisé. Le tout sera complété par l'aménagement des espaces extérieurs de l'école.

De belles initiatives que le Département est heureux de faciliter et qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

# “Le Département doit demeurer un soutien fort des communes”

## Focus Les routes du canton de Mennechy : une préoccupation constante du Département

Le contexte budgétaire du Conseil départemental est bien connu. Malgré une situation financière très tendue, le Département s'attache à effectuer un entretien le meilleur possible des routes dont il a la responsabilité.

C'est un point auquel je suis sensible. Au-delà du confort des usagers, l'entretien de la voirie est d'abord et avant tout une question de sécurité routière. Une route bien entretenue est une route plus sûre.

C'est aussi une question de bon sens économique car une route entretenue suffisamment régulièrement a une durée de vie bien plus longue.

Ces opérations d'entretien n'empêchent pas de travailler par ailleurs à la création de nouvelles voies, à l'instar de la Desserte du Val d'Essonne, au niveau de Mennechy, dont les phases d'étude sont engagées grâce à un partenariat Département / CCVE.

Le recensement des parcelles nécessaires a été effectué et les propriétaires sollicités en vue de l'acquisition amiable des terrains.

Plus parlant qu'un long discours, vous trouverez ci-dessous, un tableau qui reprend les travaux de voirie menés sur le canton depuis l'arrivée de la nouvelle Majorité au Conseil départemental, pour un montant total qui approche 2 millions d'euros.



Communes	Opérations	Montants
Toutes communes	Entretien courant, y compris viabilité hivernale	856 891.00 €
Ballancourt-sur-Essonne	RD 17: Remise à niveau de l'itinéraire - rue des Fours à Chaux - couche de roulement	120 000.00 €
Baulne / Mondeville	RD87 : Renforcement de chaussée	38 115.00 €
Boigneville	RD449 : Réhabilitation de chaussée	26 411.00 €
Gironville-sur-Essonne	RD948 : Réhabilitation de la couche de roulement	71 000.00 €
Guigneville-sur-Essonne	RD105 : Stabilisation et renforcement de talus	828.00 €
La Ferté Alais	RD831 : Aménagement complémentaire sur le pont franchissant la voie ferrée	14 074.00 €
La Ferté Alais / D'Huisson Longueville	RD449 : Rehabilitation de chaussée	120 771.00 €
Le Coudray Montceaux	Remise à niveau de la RN 7 - couche de roulement	60 500.00 €
Le Coudray Montceaux	RN 7 : Aménagement du carrefour de la justice	62 700.00 €
Le Coudray Montceaux	RN 7 : Remise à niveau de la RD 948 - couche de roulement	312 000.00 €
Mennechy	RD 191 : Remise à niveau de l'itinéraire (ECF)	41 900.00 €
Mennechy	Travaux de finition sur l'opération RD 153 - suppression du Passage à Niveau 19	63 314.00 €
Milly-la-Forêt	RD948 : Réhabilitation de chaussée	63 000.00 €
Soisy-sur-Ecole	RD83/RD948 : Aménagement de carrefour	19 262.00 €
Soisy-sur-Ecole	RD948 : Réhabilitation de chaussée	5 658.00 €
Soisy-sur-Ecole	RD83 : Rehabilitation de chaussée	15 725.00 €
Videlles	RD83/153/90 : Réaménagement de carrefour	17 449.00 €
Videlles	RD83 : Hydrodécapage (restitution d'adhérence)	13 000.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 922 598.00 €</b>

# Nous tenons nos engagements

► Dans l'action...au quotidien



**24 septembre 2016**

Inauguration du bâtiment ETOILE à Evry

Inauguré en présence de très nombreuses personnalités, le nouveau bâtiment ETOILE (Espaces et Technologies Ouverts pour l'Innovation des Laboratoires et des Entreprises) construit par l'Institut Mines-Télécom (IMT) et dédié à l'innovation et aux nouvelles technologies propose un lieu unique, emblème d'échanges entre chercheurs, entreprises, startups et étudiants.

ETOILE abrite en son sein plusieurs acteurs du domaine numérique (notamment de ses applications à la santé) et met à disposition les outils et espaces adaptés aux rencontres et au développement de projets de Recherche et Développement.

Le nouveau bâtiment propose ainsi des espaces dédiés à la recherche, à la diffusion des innovations et à la valorisation des projets innovants dans les domaines du numérique et de la santé. L'organisation de ces espaces répond à une logique d'accélération de la diffusion des innovations et doit permettre des allers-retours multiples entre la recherche, l'expérimentation et l'évaluation, et la création d'entreprise.

Le coût global du projet a représenté 12.8 Millions d'euros. L'Institut Mines-Télécom a ainsi pu construire sur son campus d'Evry ETOILE grâce au soutien de la Région Île-de-France (5.17 millions d'euros soit 40.4%), du Conseil départemental de l'Essonne (1.5 millions d'euros soit 11.7%), de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (1.59 millions d'euros soit 12.4%).

## Désengagement de l'Etat, en colère ! Encore et toujours...



Face à la disparition de leurs moyens d'actions et du désengagement de l'État, les Départements, sous l'égide de l'Association des Départements de France (ADF) ont lancé une semaine de mobilisation du 19 au 24 septembre 2016.

Le 21 septembre, à l'appel de l'association Grande Couronne Capitale, présidée par François DUROVRAY, 400 élus départementaux venus d'Essonne, de Seine et Marne, du Val d'Oise et des Yvelines, se sont retrouvés à 14h devant l'Assemblée nationale pour faire entendre leur colère !

Une manifestation inédite pour dénoncer le mépris du Gouvernement envers les départements et dénoncer sa façon de "réduire" le déficit public de la France, soit plus de dépenses obligatoires pour les Départements et moins de recettes :

- Augmentation des charges et des dépenses obligatoires pour le compte de l'État (55 milliards d'euros financés par les Départements en 10 ans),
- Diminution unilatérale et régulière des dotations par l'État (-32% en 4 ans) !

Finances publiques

## RSA, les chiffres clés

- 10 millions d'aides supplémentaires versées chaque année,
- soit 90 millions depuis 2006
- 3 016 orientés vers l'insertion par l'activité économique
- 6 873 suspensions de droits au RSA ont été prononcées à la suite d'un contrôle par la cellule anti-fraude

Depuis le 1er janvier 2016 :

- 25 863 allocataires RSA
- 20 815 bénéficiaires référencés et orientés vers le Département ou vers Pôle Emploi
- 6 467 amendes pour fraude ont été prononcées pour un montant de 419 135 € à la suite d'un contrôle par la cellule anti-fraude
- 10 217 bénéficient d'un contrat d'accompagnement personnalisé

